

Mode de vie Il reste beaucoup de freins sur la route du covoiturage

Sur le principe, le covoiturage, c'est évident. Ça l'est beaucoup moins quand il s'agit de passer à la pratique. Témoignages.

Sur le site internet du Comité de défense des travailleurs frontaliers (www.cdtf.org) du Haut-Rhin, un bouton « Covoiturage » est mis en valeur par un « NEW ! » jaune. « En utilisant une voiture à plusieurs, vous économisez votre propre véhicule, de l'argent et de la fatigue », plaide le comité en présentant cette plateforme de mise en relation. L'argumentaire est implacable ; pourtant, dans les faits, constate-t-on au CDTF, « ça ne marche pas vraiment... Les gens trouvent toujours mille et une excuses pour ne pas covoiturer. »

Les frontaliers ne sont pas un cas à part. Dans un contexte de crise à la fois économique et écologique, l'idée du covoiturage est évidente ; sa concrétisation l'est beaucoup moins.

Test grandeur nature un matin de semaine à Schwindratzheim, à une trentaine de kilomètres au nord de Strasbourg. À l'entrée de l'autoroute (direction Strasbourg), un « parking de covoiturage » d'une vingtaine de places a été

aménagé par le conseil général du Bas-Rhin. À 6 h 45, trois voitures vides y sont garées. Pendant une demi-heure, aucun covoitreur ne vient troubler la tranquillité des lieux.

■ **MICHEL.** Les seules personnes qui, durant ce laps de temps, font un détour par ce parking, sont deux collègues qui procèdent à un échange de voitures. Le hasard veut que l'un d'eux, Michel, se soit inscrit dans le passé à un site de covoiturage : « Je fais souvent le trajet entre Alsace et Lorraine : je pensais que ça pouvait intéresser des gens. Mais ça n'a jamais abouti... En revanche, on m'a demandé plusieurs fois si je pouvais convoier des colis ! Ça marche sans doute mieux au sein d'une entreprise qu'entre parfaits inconnus... »

« Perçu comme un club de rencontres ! »

■ **VÉRONIQUE.** Et ça a bien « roulé » entre collègues, effectivement, pour Véronique, 46 ans. Elle a covoituré dès 1989, preuve que si le mot est récent, l'idée du covoiturage n'est pas neuve. « J'avais obtenu un poste d'enseignante à Walbourg et plusieurs autres profs habitaient Strasbourg comme moi. On mettait nos emplois du temps en commun, et on s'arrangeait. On changeait de voi-



L'aire de covoiturage de Schwindratzheim. Le parking ne semble pas très fréquenté. Et devant lui, le matin, passent beaucoup de voitures occupées par une seule personne... Photos Jean-Marc Loos

ture chaque semaine, on ne calculait pas précisément les dépenses et on rigolait bien ! Mais il faut être souple, accepter de partir ou de rentrer plus tôt ou plus tard... » Le système a duré 16 ans, mais « sur la fin, ça

marchait moins bien ». Aujourd'hui, Véronique travaille à Strasbourg et se déplace à vélo.

■ **CATHERINE.** Sa sœur, Catherine, 40 ans, qui fait le trajet Wolfisheim-Haguenu, a tenté

de l'imiter. Mais l'expérience a capoté au bout de quatre mois seulement en raison d'un obstacle imprévu : la jalousie. « J'avais trouvé, au printemps 2008, un covoitreur d'une cinquantaine d'années par le biais

du site de la Ville de Haguenu. Je le rejoignais en voiture à Reichstett et nous partions ensemble ».

Oui, mais voilà, « le covoiturage peut être perçu comme un club de rencontres ! La femme de ce monsieur lui a fait clairement comprendre que c'était elle ou moi ! Il rentrait un peu plus tard que d'habitude et une voisine nous a vus nous faire la bise : ce jour-là, j'étais en jupe un peu courte... »

Catherine a cherché un nouveau covoitreur, en vain : « Rajouter deux kilomètres de trajet ou se lever dix minutes plus tôt suffit déjà pour dissuader les candidats ! Nous sommes bien trop égoïstes pour faire avancer cette foutue société de consommation... »

■ **BERNARD.** Et contrairement à ce que l'on peut croire, la crise ne pousse pas forcément au covoiturage ; dans l'entreprise de Bernard, à Sultz-sous-Forêts, c'est même l'inverse : « Quand on tournait en 3X8, les gens covoitraient encore. Mais ça a baissé depuis qu'on est en chômage partiel, car on ne travaille plus sur les mêmes équipes et aux mêmes horaires... »

Dossier réalisé par Hervé de Chalendar

Une association pour « changer les mentalités »

La Strasbourgeoise Mylène Laroche se bat depuis plusieurs années pour promouvoir le covoiturage. Un combat enfin récompensé.

En octobre 2006, avec trois autres camarades, Mylène Laroche soutenait un mémoire sur le covoiturage en Alsace dans le cadre d'un master en e-business (notre édition du 4 novembre 2006). Les étudiants ont souhaité passer de la théorie à la pratique en créant un site internet régional. « Mais c'était sans doute avant-gardiste : on n'a pas réussi à réunir les fonds nécessaires. »

Mais Mylène s'est accrochée. Elle a réalisé au printemps 2007 une étude pour la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg sur le covoiturage dans l'espace européen du Mittelfeld, à Schiltigheim. « Ça m'a permis de voir que le plus important, ce n'est pas l'outil : c'est de changer les mentalités. Les gens sont pleins de bonne volonté, mais ils s'inventent plein de freins : des horaires trop flexibles, des enfants à chercher à l'école, etc. On ne peut pas obliger quelqu'un à co-



Mylène Laroche et son association Passe-me prendre ont fait dernièrement de la sensibilisation aux festivals Basse Zorn et Décibulles.

voiturer. Ça ne peut marcher que si l'on s'approprie cette démarche. »

Trophée de la CUS

Mylène a alors changé légèrement d'objectifs : aujourd'hui, elle se propose moins de mettre en rapport de trop rares covoituteurs convaincus que de convaincre les trop nombreux conducteurs indécis. Elle a

lancé, en avril 2007, une association de promotion du covoiturage baptisée Passe-me prendre (www.passemeprendre.org). Le but : proposer aux mairies, écoles, entreprises ou associations des « animations adaptables et modulables » afin de passer « de la pensée à l'action. »

Cette obstination est enfin récompensée : Mylène a reçu, il y a

peu, le prix « Coup de cœur » des trophées de l'innovation 2009 de la Communauté urbaine de Strasbourg et des subventions de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et du Fonds social européen. Grâce à ces dernières, elle peut se consacrer à son association « à plein temps ». Au moins pendant quelques mois...

Repères

- 65 % des trajets domicile-travail sont effectués en voiture.
- 1,3 : c'est le nombre de passagers par voiture aux heures de pointe en France.
- 2 % seulement de covoituteurs permettrait de gagner 7 % de fluidité en plus.
- 30 % des demandeurs d'emploi n'ont pas de voitures (Ces chiffres ont été communiqués par l'association Passe-me prendre).
- Si le covoiturage peine à convaincre les particuliers, il séduit les communicants : ces derniers mois, la SNCF, la chaîne Ikéa ou encore le journal gratuit Métro ont mis en place des sites spécifiques ou annoncé leur intention d'investir dans cette nouvelle façon de se déplacer.

À noter que le Pays de Thur-Doller a mis en place une plateforme de covoiturage sur son site internet : www.pays-thur-doller.fr

Les Départements investissent dans les parkings

La décision du gouvernement de Bâle-Ville de supprimer des places de stationnement gratuit au 1^{er} janvier prochain aura sans doute des conséquences sur la vie des frontaliers. Elle a déjà conduit le conseil général du Haut-Rhin à s'intéresser de plus près au covoiturage. « On a pensé mettre en relation des covoituteurs par le biais de notre site internet, mais les expériences associatives montrent qu'il y a peu de retour », confie Bernard Meyer, directeur de cabinet adjoint. « La solution la plus judicieuse est de créer des places de parking sur des sites multimodaux ». Deux projets sont évoqués : un parking de 110 places près de la gare de Habsheim (« à l'horizon fin 2009 »), qui s'agrandira si besoin de 90 places supplémentaires, et un parking de 200 places près de la gare de Saint-Louis, projet de la Ville soutenu le Département (horizon 2010). Un projet à Héisingue, pour lequel une délibération avait été adoptée, a été abandonné.

Dans le Bas-Rhin, le conseil général a aménagé trois parkings à proximité des autoroutes à Sarre-Union, Schwindratzheim et Seltz. Il a par ailleurs mis en place un site intranet pour permettre à ses propres agents de covoiturer et réfléchit avec la Communauté urbaine de Strasbourg à un projet de site internet de covoiturage départemental.